

La Place du père dans la famille algérienne

Amar Abdelhak

Département de psychologie et sciences de l'éducation.
Université de Mascara,

Résumé : la famille algérienne connaît de profonds remaniements. Elle est en pleine transition. Elle passe de la structure de grande famille « traditionnelle » à celle de famille nucléaire « moderne ». Ce changement de structure pousse les différents acteurs (le père et la mère notamment) dans la famille à jouer des rôles nouveaux, à assurer de nouvelles fonctions. Le père, comme la mère, va occuper une nouvelle place dans la famille du moment qu'elle (place) est définie par le rôle et la fonction.

Notre recherche vise à mettre en évidence des comportements nouveaux que le père à adopter au quotidien vis-à-vis de son enfant. Le père assiste à l'échographie en consultation durant la grossesse, il change les couches et nettoie son bébé, il parle avec lui... Ces comportements montrent bien que le rôle et la fonction du père ont bel et bien changer.

Mots clés : Père « présents », statut, place, rôle, fonction, comportement, famille.

Introduction

Dans la société algérienne, nous assistons à la naissance d'un nouveau type de famille différente en profondeur de la famille traditionnelle. Dans cette nouvelle famille on ne trouve que le père, la mère et l'enfant. Chacun d'eux va occuper une place propre à lui dans la famille, depuis cette place il va entrer en interaction avec les autres membres. Mentionnant que la place de chaque membre sera définie par rapport aux autres membres, c'est-à-dire si la définition de place de la mère change automatiquement le définition de place du père va changer.

La femme qui se définissait dans la tradition par sa place de mère a vu sa définition changée par sa sortie au travail. Ceci fait que la définition de l'homme dans la famille va changer et même la place du père va changer. Le but de cet article est de montrer que le père à effectivement changer de place et ceci du fait de l'apparition de nouveaux comportements, qui traditionnellement était quasiment

absents chez le père traditionnel. La paternité traditionnelle se trouve dans une impasse dans notre société qui est en pleine transition, alors que la paternité moderne cherche à voir le jour (Castelain-Meunier C., 1992).

La présence du père est aussi importante que la présence de la mère (Le Camus J., 2011). Pour que l'enfant se développe sainement et de façon équilibrée, cette présence doit être marquer depuis un âge précoce, pendant l'enfance et doit se poursuivre à l'adolescence. Dans ce contexte Le Camus parler du « père présent » (Le Camus J., 2011), dans le sens où il ne doit pas être absent ni présent à mi-temps, ni défaillant et encore loin d'être déficitaire. Le père doit donner de son temps, de son « être », de son travail, de son énergie, sans attendre ni contre partie, ni reconnaissance de la part de l'enfant, dans ce cas le père est considéré comme investi. Le Camus insiste aussi sur le fait que le père présent doit être aussi différencié (Le Camus, 2005) et fidèle à son genre, à son sexe. Il doit être différent de la mère. Il doit être un « non-mère » (Naouri A., 1985). La différenciation du père doit porter aussi sur la génération, il doit marquer une autre génération que celle de son enfant, pour pouvoir faire grandir ce dernier (Le Camus J. 2011).

Problématique

La place qu'occupe un individu dans un groupe joue un rôle important dans la détermination de la nature de sa relation avec son entourage. Il s'agit d'interaction où l'individu va influencer l'autre et être influencé par celui ci. Ce qui fait que la place que va occuper le père dans la famille va être déterminante en ce qui concerne la nature de sa relation avec son enfant d'un côté et de l'autre côté la nature de sa relation avec la mère (son épouse).

Quelle place occupe le père dans la famille algérienne ? La mère laisse-t-elle le père prendre sa place au côté de ses enfants ? Le père fait-t-il des efforts pour accéder à la place de père dans la famille au sein de la société algérienne ?

Si l'épouse peut facilement et naturellement accéder à la place de mère, de part les raisons biologiques (la grossesse, l'accouchement, l'allaitement...), l'époux lui, a des difficultés à accéder à la place de père, en effet il doit devenir père (De Montigny, 2005). Il faut signaler que cette accession ne lui est possible que si la mère la permet. Aussi, c'est par ses actes au quotidien qu'il la réalise, en effet il a un rôle à jouer, un statut à assumer et une fonction à assurer dans la famille,

dans le but d'accompagner le développement et la socialisation de l'enfant, dans les meilleures conditions.

Cadre théorique

La psychologie du développement, qui permet l'étude du changement du fonctionnement psychologique de l'individu, représente le choix théorique idéal pour notre étude. Les travaux de Le Camus ont constitué le point de départ de notre travail.

J. Le Camus dans ses recherches à parler de « père présent » (Le Camus J., 2005), partant des travaux de Clerget, de Stoller, de Blos... le père « présent » est le plus récent des pères. Nous pouvons le considérer comme le père « moderne », il doit être présent physiquement et psychologiquement, il ne doit pas être déficient ni défaillant.

Bien que plusieurs chercheurs ont essayé de prouver l'égalité entre le père et la mère, en ce qui concerne le rôle et la fonction, en d'autre terme que le père et la mère peuvent changer de place à l'intérieur de la famille, c'est le cas de Yogman et Lamb. Cette égalité de fonction reste mythique (Le Camus J., 2005), du fait qu'elle ne prend pas en considération l'identité sexuelle des parents et encore moins le sexe de l'enfant.

Le père « présent » doit être impliqué et différencier (Le Camus J., 2005). Pour être impliqué, il doit être au côté de son enfant et engager à jouer un rôle dans les tâches quotidiennes. Son intervention doit être directe sans intermédiaire. Il faut aussi une implication affective. Par contre pour être différencié, il faut qu'il soit différent de la mère du côté du sexe psychologiquement, en étant conscient de son appartenance au sexe masculin. Aussi il doit être différent en génération par rapport à l'enfant, c'est-à-dire qu'il est d'une génération et l'enfant d'une autre génération. Etre impliqué et différencié permet au père de prendre la place définie par le statut d'homme (par opposition à la femme) et d'adulte (par opposition à l'enfant (Le Camus J., 2005).

Enfin, un père présent doit être capable de passer du temps avec l'enfant. Il doit être capable de jouer avec lui. Il doit être un homme et surtout un adulte (Le Camus J. 2005).

Toutes ces données ont fait que l'on a abandonné l'idée d'une première phase monoparentale (Le Camus J., 1987), la mère étant le seul partenaire de l'enfant, du fait qu'elle est source d'amour, suivie d'une phase biparentale où le père contribue à la socialisation de l'enfant, en l'obligeant à se soumettre à des règles et des lois pour se développer de façon correcte.

La place comme concept

Le concept de place est le plus important dans notre étude. Il est au cœur même de la psycho-sociologie. Dans le domaine de la psychologie il n'a d'égal que le concept de position (Fsian H., 2006). La place occupée par un individu (le père) dans une entreprise (la famille), est définie par la fonction qu'il assure et par le rôle qui lui est destiné et qu'il doit jouer, en d'autre terme la place est définie par le rôle et la fonction (Hurstel F., 1989).

Il semble nécessaire de définir les concepts de rôle et de fonction. Le rôle d'un individu renvoie à des comportements, des actions ou des prises de position, conscients et intentionnels apte au changement et qui reste relatifs (Daillaire Y., 2006). Le rôle peut aussi renvoyer à l'ensemble des comportements attendu par la société de la part de l'individu (le père) et ceci à partir de son statut (Le Camus, 2011), qui est un concept important dans le domaine des relations humaines. Il s'agit de la position sociale occupée par l'individu dans un groupe. Le statut impose à l'individu certains comportements envers les autres et dans l'autre sens il lui permet d'attendre des comportements de la part des autres envers lui. Le statut répond à deux facteurs : le facteur temps et le facteur contexte (Lehalle H., 1995).

Le concept de fonction est en complémentarité avec le concept de rôle. On peut dire que la fonction est spécifique du genre, c'est-à-dire qu'il y a une fonction pour le genre masculin (père) et une fonction pour le genre féminin (mère). Dans ce cadre on peut se référer à S. Freud qui parle d'amour et d'affection pour la mère, de loi et d'autorité pour le père (Badinter E., 1980).

Dans les relations humaines, les associés négocient de façon implicite pour déterminer la place de chaque partenaire par rapport aux autres partenaires (Fsian H. 2006), de là on peut comprendre que dans la famille, chaque individu représenté en la personne du père, de la mère et de l'enfant doit déterminer la place de l'autre, pour entrer dans une relation interactive avec lui à partir de cette perception de place.

Le père en psychanalyse

Quand on parle du père, il est important de toujours se référer à la psychanalyse. Sigmund Freud a longuement parlé du père de la horde primitive (Freud S., 1969), comme père autoritaire et sévère, qui a été tué et dévoré par ses enfants. Ce père de la horde primitive a, de tout temps, été source de sentiments ambivalents chez ses enfants. D'une part ils vivaient un état de grande haine envers lui du fait de sa sévérité extrême et du fait qu'il les empêchait de parvenir à satisfaire

leurs pulsions sexuelles auprès de ses femmes, d'autre part ils avaient des sentiments d'adoration et d'amour envers lui de par la force qu'il représente et possède.

En tuant les enfants sont parvenu à réaliser le premier sentiment. Mais, très vite ils ont été submergés de culpabilité. Le père est devenu plus fort, par sa présence symbolique (le mort), que par sa présence réelle (le vivant). Ce qu'il interdisait par sa présence physique, les enfants se l'interdisaient désormais par eux même, par culpabilité. Ce père de la horde primitive a occupé et occupe toujours dans l'inconscient de l'individu, la place de l'interdit de l'inceste et du séparateur entre la mère et l'enfant.

Pour les psychanalystes, le père doit pénétrer la dyade mère enfant pour aboutir à une triade (Badinter E., 1980), à base supérieure et où le père et la mère occupe ces sommets supérieurs, alors que l'enfant occupe le sommet inférieur. Le père doit empêcher la relation symbiotique entre la mère et l'enfant, donnant à ce dernier la sensation de son existence, faisant de lui un « être » entier indépendant. Mais ce rôle ne peut être joué par le père que si la mère le permet et le béni, en se passant de son emprise absolue sur l'enfant (Célerier M. C., 2002), en acceptant le fait qu'elle n'est pas la seule importante dans la vie de l'enfant et qu'elle ne voit pas en lui son centre d'intérêt absolu. Le père joue un rôle important dans la structuration du surmoi de l'individu, en effet l'autorité du père introjecté dans le moi forme le noyau du surmoi (Freud S., 1969), pour cela il doit rester assidu pour perpétuer l'interdiction de l'inceste. Par sa fonction, très importante, qui se résume en la séparation entre la mère et l'enfant, le père empêche (interdit) la relation incestueuse (Le Camus, 2011). Mais il faut insister sur le fait que même si le père doit assurer la cassure de la dyade mère-enfant et empêcher la relation symbiotique première, il doit jouer le rôle de pont de rencontre entre la mère et l'enfant, il doit être garant des conditions de rencontres et d'alliance entre eux (Ciccone A. 2007).

Pour J. Lacan le père est trois : réel, imaginaire et symbolique. Ceci revient au fait que la mère ne va pas présenter le père réel à l'enfant, mais elle va lui présenter l'image qu'elle va symboliser du père de par sa propre perception. De plus l'enfant, lui-même, a sa propre perception et représentation du père, tout comme il a sa propre perception du discours de la mère concernant le père. Le père réel n'est pas nécessairement le géniteur, prenant le cas du décès du père

qui nous révèle l'existence d'une structure autre que le père mort (Kristeva J., 2003).

Le père réel n'est pas nécessaire pour que le complexe d'Œdipe soit normalisant, étant donné qu'il est une métaphore comme le stipule J. Lacan, il est n'est pas un objet réel (Palazzolo J., 2003). La déficience du père réel n'est pas synonyme de la déficience du père symbolique, aussi le père symbolique peut être déficient dans le complexe d'Œdipe malgré la présence du père réel dans la famille.

Il faut signaler que, actuellement, les psychanalystes et les cliniciens insiste sur l'intégration précoce du père dans la socialisation de l'enfant, c'est-à-dire qu'ils encouragent le père à prendre soin de l'enfant. Mais il est nécessaire de différencier entre le père qui prend en charge son enfant et le père qui n'est qu'une mère-bis. Le père doit être un « non-mère » (Naouri A., 1985).

C'est quoi un père ?

Dans un premier temps il paraît important de signaler l'existence d'une grande différence entre le concept de père et le concept de géniteur. Le concept de géniteur nous renvoie à ce qui est biologique, alors que le concept de père nous renvoie à ce qui est socioculturel et anthropologique. Nous insistons aussi sur le fait que le concept de père a une dimension de filiation, en effet il inscrit l'enfant dans une lignée générationnelle donnée.

L'évolution de la science a permis à l'Homme de comprendre que l'enfant est le résultat d'une rencontre intime entre le spermatozoïde provenant de l'homme (le père) et l'ovule provenant de la femme (la mère). Plus loin encore, nous sommes en mesure de certifier la paternité avec exactitude grâce à « l'emprunte génétique » (Le Camus J. 2004). Le père offre à l'enfant la moitié de son patrimoine génétique, qui va déterminer sa physiologie et son apparence externe, par laquelle il va interagir avec le monde extérieur, en effet il est constaté que l'évolution psychique de l'enfant présente une opposition (Wallon H., 2002) entre des facteurs biologiques et des facteurs sociologiques.

Sur le plan sociologique le père est la personne qui adopte l'enfant et assure ses besoins matériels et ses besoins psychiques. Le premier besoin de l'enfant dans la société est le besoin à l'identité, le besoin au nom, lequel nom permet à l'autre de le reconnaître, et lui permet de se présenter à l'autre comme étant différent de lui (en filiation). Le père est le relais de la filiation nominale (Badinter E., 1980). Si la mère accouche de l'enfant biologiquement, le père accouche de cet enfant

socialement. Nous pouvons dire que l'alliance primaire entre le père et l'enfant est représenté par le « nom », et ce qui la suit en devoir et en droit de l'un vis-à-vis de l'autre. En signant l'acte de naissance de son enfant, un père signe aussi son acte de naissance comme tel. L'homme devient père une fois que la mère accouche de son enfant et dit à ce dernier : « voici ton père ».

Le concept de père dépend en grande partie de deux dimensions : le temps et l'espace, ce qui rend son approche anthropologique et culturelle intéressante. Le père du monde occidental n'est pas celui du monde arabo-musulman. Le père du début de l'humanité et très différent de celui nos temps « moderne ». Le père est une donnée culturelle, et du moment que la culture est en continuuel changement, l'approche du père ou sa définition va changer d'une époque à une autre et d'une zone géographique à une autre. Ainsi le père du début du vingtième siècle, sévère et autoritaire à laisser la place à un autre type de père en ce début de siècle, c'est un personnage compréhensif et plus accessible en apparence.

Le père dans la famille algérienne traditionnelle

La famille est constituée par un ensemble de personnes, reliées entre elles par une alliance de parenté. Elle est formée par des générations qui se succèdent. La famille représente l'élément de base de la socialisation, elle enseigne la loi à l'enfant et l'ordre d'une part. D'autre part elle permet à l'enfant l'acquisition des normes sociales, culturelles, religieuses qui gèrent la société.

Dans la société algérienne, la famille répond au système patriarcal, ce système était dominant dans beaucoup de société au bord de la mer méditerranée (Lacoste Dujardin C., 1985). Dans ce type de système l'autorité absolue est entre les mains du père, c'est lui seul qui donne les ordres, c'est lui seul qui a le premier et dernier mot.

La famille algérienne est passé de la structure élargie, c'est-à-dire la famille élargie (Addi L., 1999) à la structure nucléaire ou famille nucléaire, ceci en apparence, du fait des données économiques et de la forme d'habitation qui s'est répondu dans la société algérienne. Mais au fond on retrouve l'emprunte de la famille élargie sur la famille nucléaire, en effet chacun des deux partenaires reste soumis à la loi de sa famille, qu'il garde dans son inconscient.

Le père dans la famille algérienne traditionnelle était le seul pourvoyeur de la famille, le seul qui possède l'argent, qui est synonyme de pouvoir, donc lui seul possédé l'autorité, ce qui fait que la peur du père est un signe essentiel de l'éducation traditionnelle

(Fsian H., 2006). Elle n'est pas le fait du père uniquement mais du fait surtout de la mère puisque c'est elle qui l'a véhiculé. Les mères parlent avec leurs enfants de leurs pères, le plus souvent pour les menacées. Elles créaient ainsi la peur du père (Lacoste Dujardin C., 1985)

Le père répondait à un profil particulier : sévère, rigide, dur, terrifiant, sans affection. L'absence de relation affectueuse entre l'enfant et le père est créée par la distance imposée par la mère, d'autant plus que les enfants n'ose pas approcher le père et encore moins lui parler. Il est vu comme un proche étranger. Pour le père prendre une place loin de ses enfants est important pour assurer son rôle d'éducateur et pour jouir du respect de ses enfants. Ainsi la présence du père dans la famille était très minime (Fsian H., 2006).

Cette distance entre le père et l'enfant a favorisé l'alliance entre la mère et l'enfant pour contrer la puissance du père. Il faut signaler que dans toute triade il y a nécessairement une alliance de deux contre un (Caplow T., 1984).

De ce qui vient d'être dit, il est évident que la rencontre entre le père et l'enfant se fait de façon assez tardive, vers l'âge de la scolarisation, l'âge de six ou sept ans. Jusque là il reste véhiculé par le discours de la mère, du fait qu'elle est le principal interlocuteur de l'enfant et peut être même le seul interlocuteur durant les premières années de vie de l'enfant. Nous voyons ici l'importance de ce que va faire la mère du père dans son discours. A l'origine le père est un nom présenté par la mère, cette dernière va marquer la place du père dans le système symbolique (Le Camus J., 2005). Il n'est pas rare de voir la mère garder le mystère concernant le père pour l'enfant. Les mères aident donc à la formation d'une image paternelle floue (Lacoste Dujardin C., 1985).

Le père : un rôle et une fonction qui changent

Notre travail de recherche, concernant la place du père dans la famille algérienne s'est basé sur l'observation des pères dans leurs tâches quotidiennes auprès de leurs enfants. Pour cela nous avons élaboré une grille d'observations, inspirées de celle élaborée par J. Le Camus et ses collaborateurs (Le Camus J., 1987). Cette grille permet de voir et définir le rôle et la fonction du père dans la famille.

L'observation, ou plus exactement la grille d'observation, comme nous l'avons déjà cité plus haut, nous a permis de faire une approche statistique des comportements (tâches quotidiennes) du père avec son enfant. Nous avons divisé cette grille en différents axes : l'axe des

tâches ménagères, celui de la socialisation, et enfin celui des tâches de soins accorder à l'enfant.

Le premier axe, les tâches ménagères, comporte neuf items :

- Avoir assisté aux consultations pendant la grossesse.
- Avoir assisté à l'échographie durant la grossesse.
- Avoir assisté à l'accouchement.
- Prise en charge de la mère après l'accouchement.
- Garder les enfants quand la mère part pour un mariage ou rendre visite à des proches.
- Dormir à côté de l'enfant s'il pleure la nuit.
- Couvrir l'enfant endormi la nuit.
- Réveiller l'enfant le matin.
- Se lever la nuit si l'enfant appelle

L'axe de la socialisation comporte neuf items :

- Jouer avec l'enfant.
- Accompagner l'enfant à l'école ou à la crèche
- Discuter avec l'enfant.
- Se charger de punir l'enfant.
- Embrasser l'enfant le soir au coucher .
- Sortir en promenade avec l'enfant.
- Choisir les jeux avec l'enfant.
- Parler à l'enfant.
- Consoler l'enfant en cas de pleurs.

Le dernier axe, celui des soins comporte dix items

- Préparer le biberon.
- Donner le biberon.
- Préparer le repas pour l'enfant.
- Nourrir à la cuillère.
- Changer la couche au bébé.
- Faire dormir l'enfant.
- Emmener l'enfant chez le médecin.
- Donner les médicaments à l'enfant.
- Donner le bain à l'enfant.
- Accompagner l'enfant aux toilettes et le nettoyer.

Pour chaque item le père, ou la mère du moment que nous avons laissé le choix du remplissage de la grille à l'un des deux partenaires du couple parental, partant de l'idée que la socialisation de l'enfant est une affaire de couple, devait répondre par : jamais, rarement, plusieurs fois, très souvent. Nous avons distribué 150 grilles d'observation, mais nous n'avons récupéré que 71 grilles, soit 47 % seulement des

grilles distribuées. Les résultats sont exprimé en pourcentage et sont comme suit :

réponses Items	Jamais	Rarement	Plusieurs fois	Très souvent
Avoir assisté aux consultations chez le gynécologue durant la grossesse	13 18.31%	12 16.90%	27 38.02%	19 26.77
Avoir assisté à l'échographie obstétricale	15 21.13%	14 19.72%	24 33.80	18 25.95%
Avoir assisté à l'accouchement	49 69.01	02 2.75%	10 14.12%	10 14.12%
Avoir pris en charge la mère après l'accouchement	12 16.90%	07 09.80%	13 18.31%	40 54.99%
Préparer le biberon	25 35.21%	19 26.77	17 23.90%	10 14.12
Donner le biberon	16 22.53%	21 29.56	22 31.01%	12 16.90%
Changer la couche au bébé	31 43.67%	11 15.49%	16 22.53%	13 18.31%
Endormir le bébé	05 06.45%	16 22.53%	32 45.07%	18 25.95%
Emmener l'enfant chez le médecin	16 22.53%	11 15.49%	25 35.21%	19 26.77%
Donnez les médicaments	15 21.13%	11 15.49%	27 38.02%	18 25.95%
Donner le bain	29 40.84%	18 25.95%	18 25.95%	06 07.29%
Accompagner l'enfant aux toilettes et le nettoyer	35 49.29%	08 11.27%	24 33.80%	04 05.64%
Jouer avec l'enfant	05 06.45%	06 07.29%	22 31.01%	38 55.16%
L'accompagner à l'école (la crèche)	10 14.12%	15 21.13%	18 25.95%	28 38.80%
Discuter avec	04	12	23	30

l'enfant	05.64%	16.90%	32.39%	45.07%
Embrasser l'enfant le soir au coucher	05 06.45%	03 03. 18%	25 35.21%	38 55.16%
Consoler l'enfant en cas de pleurs	08 11.27%	02 02.81%	27 38.02%	34 47.9%
Garder l'enfant quand la femme va à un mariage ou chez des proches	16 22.53%	17 23.90%	26 36.67%	12 16.90%
Se charger de la punition de l'enfant	20 28.24%	18 25.95%	20 28.24%	23 17.57%
Faire des promenades pour l'enfant	04 05.64%	07 09.80%	27 38.02%	33 46.54%
Préparer le repas pour l'enfant	20 28.24%	24 33.80%	12 16.90%	15 21.13%
Nourrir à la cuillère	15 21.13%	22 31.01%	18 25.95%	16 22.53%
Dormir à côté de l'enfant s'il a peur la nuit	08 11.27%	17 23.90%	19 26.77%	27 38.02%
Couvrir l'enfant endormi la nuit	07 09.80%	05 06.45%	27 38.02%	32 45.07%
Réveiller le matin	16 22.53%	15 21.13%	19 26.77%	27 38.02%
Se lever la nuit quand il appelle	08 11.27%	16 22.53%	20 28.24%	27 38.02%
Choisir les jouets	13 18.31%	12 16.90%	26 36.55%	20 28.24%
Parler avec l'enfant	02 02.81%	07 09.80%	32 45.07%	30 45.03%

Quelques items méritent que l'on s'arrête devant assez longuement, parce qu'il marque un grand changement dans les comportements du père.

L'item avoir assisté à l'échographie : Le résultats à fait ressortir que plus de 75% des parents interrogés ont dit avoir assisté au moins une fois avec leurs femmes à l'échographie obstétricale. L'importance de

ce comportement, nouveau certainement, réside dans le fait qu'il donne au père l'occasion de prendre conscience de la présence de son enfant très précocement, parce que même si la mère lui annonce qu'il va être père en revenant de chez le médecin gynécologue ceci n'aura pas la même valeur que de voir l'enfant bouger devant ses yeux à travers l'écran de l'échographe. A l'échographie le père perçoit la présence de son enfant visuellement, il ne s'agit plus d'une imagination puisque ça devient une réalité. Pour plusieurs père ce moment de l'échographie est le moment d'accéder à la paternité (Le Camus J., 2004), le père n'ayant pas la chance de vivre la grossesse en son corps, il va pouvoir maintenant la vivre en sa psyché, sur le plan des fantasmes.

L'item d'avoir assisté à l'accouchement : cet item nous semble important à signaler. Plus de 30% des pères disent l'avoir fait. Nous avons alors décidé de contacter quelques uns pour en savoir plus, du moment que dans notre société les structure hospitalières ne permettent pas au père d'entrer en salle d'accouchement. Il s'est alors avéré que cette assistance se faisait dans la salle d'attente et non dans le bloc d'accouchement. Mais ce comportement est nouveau, puisque le rôle du père autre fois se limitait à accompagner la mère à l'hôpital, à régler les papiers administratifs, pour ensuite disparaître et ne revenir que le lendemain.

L'Item changer la couche au bébé : il mérite notre attention, il faut signaler que près de 40% des pères l'ont fait plusieurs fois et très souvent. A ce chiffre nous devons rajouter ceux qui ne l'ont fait que rarement, leur nombre est de plus de 15%. Ce nouveau comportement montre que la propreté de l'enfant n'est plus perçu uniquement comme une tâche de la mère durant la première enfance. C'est aussi le devoir imposé (rôle) que de garder l'enfant propre.

L'item de donner le bain : cet item entre dans le même sillage que l'item précédent. Ici près de 60% des pères questionnés ont donné le bain à leur enfant. Le bain est un moment de contact fort puisqu'il y a le langage peau à peau qui s'exprime fortement. La rencontre entre le père et le l'enfant semble alors très précoce.

L'item de la punition : la punition était réservé au exclusivement au père dans la tradition, d'ailleurs elle était le paramètre numéro un qui définissait le père, c'était le symbole de la sévérité. Dans notre étude, on retrouve moins de 20% des pères qui assurent la punition et près de 30% qui ne punissent jamais leurs enfants. Le père n'est donc plus dépourvu de sentiments ou de sensation. Ce comportement de punition

n'est plus sa tâche principale au côté de ses enfants, puisqu'il éprouve la nécessité d'expliquer.

Les items discuter avec l'enfant et parler avec lui : ils montrent bien que le père commence à user d'un nouveau médiateur entre lui et son enfant, il s'agit du langage parler. Donner des explications à l'enfant fait tirer ce dernier de la position d'objet à la position de sujet, puisqu'il mérite que l'on communique avec lui. Ceci se trouve évident dans ces items, en effet on trouve que près de 80% des pères discutent avec leurs enfants et plus de 90% des pères parlent avec eux.

Ceci concernant les items qui nous ont semblé les plus importants, cependant il faut signaler que les autres items soulignent des comportements, qui sont tout aussi pour signaler le changement de comportement du père vis-à-vis de son enfant, et qui dit changement de comportement dit nécessairement un changement de rôle, de fonction et donc de place du père dans ses rapports à l'enfant.

Conclusion

Notre étude avait pour objectif de déterminer la place du père dans la famille algérienne, de voir si le père est devenu plus proche de son enfant, plus accessible. Nous avons noté des changements importants dans les comportements du père dans sa relation avec son enfant, ce qui fait émerger une nouvelle place au père, ce qui donne naissance à un nouveau type de pères, plus attentionnés à leurs enfants, plus à leurs écoute, plus près d'eux.

Le père aujourd'hui accompagne la mère durant la grossesse, puisqu'il va avec elle en consultation chez le médecin, assisté à l'échographie, il est près d'elle durant l'accouchement, même si ce n'est pas dans la même salle. Ce sont des comportements nouveaux, qui signent la naissance d'un père nouveau. L'enfant dans son évolution ne passe pas par un premier âge, considérée comme celui de la mère, du moment qu'il n'a besoin que d'affection et d'amour, et un deuxième âge, celui du père, où le besoin à l'autorité prime (Le Camus J., 2004).

Bibliographie

- Addi Lahouari, 1999, les mutations de la société algérienne : famille et lien sociale dans l'Algérie contemporaine, éd. la découverte, Paris.
- Badinter Elisabeth, 1980, L'amour en plus : histoire de l'amour maternel (XVII-XX siècle), éd. Flammarion, Paris.
- Caplow Theodore, 1984, Deux contre Un : les coalitions dans les triades, éd. ESF, Paris.
- Castelain-Meunier Christine, 1992, Cramponnez-vous les pères, éd. Albin Michel, Paris.
- Célérier Marie-Claire, 2002, Repenser la cure psychanalytique, éd. Dunod, Paris.

- Ciccone Albert, 2007, fonctions Parentales (maternelle et paternelle), in Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale, éd. Masson, p. 100-106,
- Daillaire Yvon, la réelle fonction du père, septembre 2006, psychologie Quebec, p.22-23.
- De Montigny Francine et Lacharité Carl, 2005, Devenir père : un portrait des premiers moments, *Enfances*, N° 3, p. 40-55.
- Freud Sigmund, 1969, la vie sexuelle, 4° éd. PUF, Paris.
- Fsian H., 2006, Identité féminine-Identité masculine : A propos des relations hommes/femmes en Algérie, thèse de doctorat d'Etat en psychologie clinique, université d'Oran.
- Gutton Philippe, Parentalité, Champs, 2006, Psychopathologie et clinique sociale, Vol 2. 3-4, p. 143-163.
- Hurstel F. , 1987 La fonction paternelle aujourd'hui : problèmes de théorie et questions d'actualité. In: *Enfance*. Tome 40 n°1-2, p. 163-179.
- Hurstel Françoise, 1989, la fonction paternelle : Questions de théorie ou : des lois à la loi, In le père, sous la direction de Auge M., éd. Denoël, Paris.
- Hurstel Françoise, 2002, Fractures dans la paternité : leurs enjeux pour le rôle et la fonction des pères contemporains, *Filigrane*, volume 11, numéro 2, p. 39 à 53.
- Houzel Didier et al, 2008, les enjeux de la parentalité, éd. Erès, Toulouse.
- Houser Marcel, l'Aspect Génétique. In : J. Bergeret et al, *Psychologie Pathologique*, éd. Masson, Paris, 1984. P 5-43.
- Kristeva Julia, 2003, le père imaginaire, In : l'enfant ses parents et le psychanalyste, éd. Bayard culture.
- Lacoste-Dujardin Camille, 1985, des mères contre les femmes : maternité et patriarcat au maghreb, éd. la découverte, Paris.
- Lacoste-Dujardin Camille, 2008, la vaillance des femmes : les relations entre femmes et hommes berbère de Kabylie, éd. la découverte, Paris.
- Lehalle Henri, 1995, *Psychologie des adolescents*, 4° éd. PUF, Paris.
- Le Camus Jean, 1985, les relations et interactions du jeune enfant : étude ethopsychologique de son développement, éd. ESF.
- Le Camus Jean et al, 1987, Modalités et facteurs de la transformation des rôles parentaux, *Bulletin de psychologie*, Tome XL- n° 379, p. 423-433.
- Le Camus Jean, 2002 Le lien père-bébé, *Devenir* 2002/2, Volume 22, p. 145-167.
- Le Camus Jean, 2004, Le vrai rôle du père, éd. Odile Jacob, Paris.
- Le Camus Jean, 2005, Comment être père aujourd'hui, éd. Odile Jacob, Paris.
- Le Camus Jean, 2011, Un père pour grandir : essai sur la paternité, édit. Robert Laffont, Paris.
- Palazzolo Jérôme, 2003, l'Institution Psychiatrique, éd. Elle bore, Paris.
- Naouri Aldo, 1985, une place pour le père, éd. le seuil, Paris.
- Naouri Aldo, 2004, les pères et les mères, éd. Odile Jacob, Paris.
- Wallon Henri, 2002, l'évolution psychologique de l'enfant, éd. Armand Colin, Paris.